

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 08 DECEMBRE 2023 – MORBIHAN HABITAT**

Décision n° DE-2023-12-08 115.	Délibération du BUREAU n°2. BU-2023- 07-10	Opération n° HBBO C1	<b>HENNEBONT</b> Les blés d'or – construction neuve de 2 logements locatifs
-----------------------------------	--	----------------------	---

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 10 juillet 2023, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers **1 emprunt**, pour un montant total de **302 213 €**, correspondant à 4 **lignes de prêts**, souscrit auprès de la Caisse des dépôts, dont les caractéristiques financières de chaque ligne du prêt sont les suivantes :

	Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Prêt locatif aidé d'intégration foncier (PLAI)	Prêt locatif à usage social (PLUS)	Prêt locatif à usage social foncier (PLUS)
<b>Montant</b>	<b>126 302 €</b>	<b>35 108 €</b>	<b>110 160 €</b>	<b>30 643 €</b>
<b>Durée du préfinancement</b>	De 3 à 24 mois, la durée envisagée étant de 6 mois. Paiement en fin de période			
<b>Enveloppe</b>	-			
<b>Commission d'instruction</b>	-			
<b>Durée de la période</b>	Annuelle			
<b>Taux de la période</b>	2,6%		3,60%	
<b>Phase d'amortissement</b>				
<b>Durée</b>	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans
<b>Index</b>	Livret A			
<b>Marge fixe sur index</b>	-0,4%		0,6%	
<b>Taux d'intérêt</b>	Livret A -0,4%		Livret A + 0,6%	
<b>Périodicité</b>	Annuelle			
<b>Profil d'amortissement</b>	Echéance prioritaire (intérêts différés)			
<b>Condition de remboursement anticipé volontaire</b>	Indemnité actuarielle			
<b>Modalité révision</b>	Double révisabilité			
<b>Taux progressivité de l'échéance</b>	-0,5%			
<b>Garanties</b>	50% LORIENT AGGLOMERATION, 40% VILLE D'HENNEBONT, 10% DEPARTEMENT DU MORBIHAN			

Fait à Vannes, le 08 décembre 2023

Certifiée exécutoire



Le Directeur général

Erwan ROBERT